Valoriser le métier et les produits

> « Retrouver une forme de travail en groupe, un esprit coopératif »
>
> ***Claude Sollier, président du collectif***

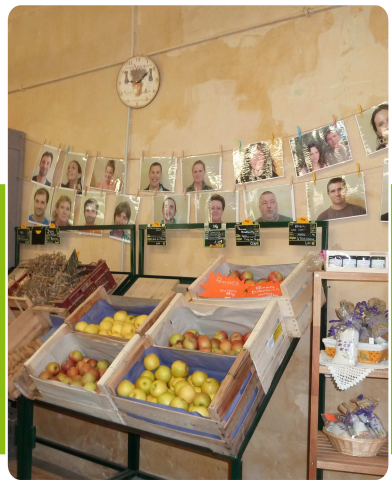

Contexte

Le collectif des agriculteurs du Parc du Luberon est une association née en 2007. Il rassemble aujourd'hui près de 60 agriculteurs sur le territoire du Parc Naturel Régional, toutes productions et démarches confondues (conventionnel, biologique). Deux salariés travaillent maintenant à plein temps à l'animation du collectif et à la promotion des actions.

Etre connu et être reconnu sur son territoire

Le collectif est né d'une volonté partagée, par un groupe de producteurs, de valoriser sur son territoire, le métier et les productions des agriculteurs. Le groupe est aujourd'hui bien reconnu, et conserve cette vocation : promotion auprès des collectivités et institutions, sensibilisation auprès du grand public et des scolaires par exemple.

Des circuits de vente et de transformation originaux

Le collectif gère aujourd'hui deux magasins de producteurs (Apt et La Tour d'Aigues), où les produits, diversifiés, sont complémentaires les uns des autres. Les producteurs y réalisent des permanences de vente. Il propose également des buffets fermiers, préparés et servis par les agriculteurs et salariés du collectif, avec leurs productions. Cela n'est pas toujours rentable, mais constitue un moyen privilégié de faire connaitre les agriculteurs, leurs produits, de discuter de leur métier et de leurs problématiques sur le territoire du Parc.
Les salariés et agriculteurs du collectifs travaillent par ailleurs avec des acteurs de la restauration collective.

Des solutions concrètes pour l'agriculture locale

En parallèle, le collectif a mis en place des collectes spécifiques (plastiques agricoles) en lien avec les communes, et le compostage à la ferme de déchets verts. Le groupe facilite de plus les échanges, la mise en commun, l'entraide, et permet la mise en oeuvre d'actions collectives diverses.

Atouts

- Promotion du métier, représentation et reconnaissance auprès des collectivités
- Valorisation des produits, visibilité
- Complémentarité entre agriculteurs et produits
- Simplification pour la restauration collective : interlocuteur unique, centralisation des commandes et papiers.

Contraintes

- Autofinancement difficile des postes de salariés du collectif
- Demande temps et disponibilité de la part des agriculteurs : permanences aux points de vente et buffets, travail de réunions

Leurs conseils au démarrage

D'après son président, ce type de collectif nécessite qu'un groupe préexiste et soit disponible, prêt à consacrer du temps à son organisation et à son fonctionnement. La mise en place demande aussi des relations étroites et de confiance avec les collectivités territoriales (mairies, conseils général et régional), et autres acteurs du territoire (le PNR notamment).

La structure et son fonctionnement

Le collectif est une association loi 1901. Son conseil d'administration est composé uniquement d'agriculteurs, au nombre de 10 environ. Le PNR du Luberon est un partenaire de 1er plan, mais mise à part la mise à disposition de locaux à la Maison du Parc, le collectif en est indépendant. Les financements nécessaires proviennent à 50 % de la Région, à 30 % du Conseil Général et à 20 % d'auto-financements.

Des financements LEADER, FSE, ou de la communauté de communes s'y ajoutent pour des projets précis.

Les magasins

Ce sont des structures autonomes, fondées en SAS, dont l'association n'est que garante morale. Elles sont administrées par des comités de direction dont les présidents sont issus du conseil d'administration.

> *« Au début, le groupe s'est formé autour de 5-6 agriculteurs, partageant la même volonté que le parc ne se fasse pas sans eux. Maintenant ils sont près de 60. »*
>
> ***Mariam Mehdi et Sylvain Delatorre, salariés.***

Les actions, concrètement

Les magasins de producteurs

Dans chacun des points de vente, il y a environ 15 à 18 **associés** et autant de **dépôt-vendeurs**, qui sont tous adhérents du collectif. Les associés sont impliqués dans le magasin et les permanences, (leurs produits sont commissionnés à hauteur de 20 %) alors que les dépôt-vendeurs ne participent pas à la gestion (commissions de 30 %). Ces taux de commissions sont calculés en fonction des besoins, et sont amenés à diminuer avec le temps.

Des plannings de production permettent de coordonner l'approvisionnement des magasins en fruits et légumes, pour que toute l'année les produits soient bien diversifiés sans qu'il y ait concurrence entre les différents producteurs.

Les buffets fermiers

Il ne s'agit pas d'une entreprise de paysans traiteurs! L'objectif est bel et bien de faire parler d'agriculture, des semis jusqu'à l'assiette, et la dégustation est toujours précédée d'une présentation du collectif, de ses objectifs, de ses actions. Notons que chaque agriculteur impliqué sur un buffet est rémunéré pour son travail.

Des projets à venir

De nouveaux projets sont à l'étude aujourd'hui :

- **Epicerie ambulante et solidaire** pour les communes et villages isolés sur le territoire du Parc,
- **Atelier mobile de transformation** pour les fruits et légumes, pour un emploi directement sur les fermes,
- Organisation de **journées d'échange**, de formation, de visite, en lien avec les actions,
- Plateforme de lombricompostage des déchets organiques de collectivités (hôpital, établissements scolaires…).

Ressources

- Leur site : www.collectif-agriculteurs-luberon.fr
- Maison du Parc Naturel Régional du Luberon - 60, place Jean-Jaurès, BP 122, 84404 Apt
  Tél. : **04 90 04 42 14** // **collectif.agriculteurs@parcduluberon.fr**
- Pour les buffets et la restauration scolaire : Mariam Mehdi - 06 98 28 42 14 // buffets.fermiers@parcduluberon.fr
- Pour les magasins, les collectes et autres actions : Sylvain Delatorre - 06 72 38 79 72